



H2V NORMANDY à Saint-Jean-de-Folleville : le projet d'implantation et de raccordement électrique* de l'usine d'hydrogène vert H2V NORMANDY se poursuit.

03 février 2020

Après 4 réunions publiques, 3 rencontres de proximité, et 2 ateliers thématiques, la concertation du public sur le projet d'implantation et de raccordement de l'usine d'hydrogène vert à Saint-Jean-de-Folleville s'est terminée le 20 novembre 2019. Sur la base du bilan des garantes publié en décembre et de leur propre analyse, les deux maîtres d'ouvrage, H2V et RTE (Réseau de Transport d'Electricité), ont fait le choix de poursuivre le projet, en prenant plusieurs engagements.

Le 20 décembre 2019, Isabelle Jarry et Paola Orozco-Souël, garantes nommées par la Commission nationale du débat public, ont publié leur bilan où elles notent que « *cette concertation a engagé un dialogue avec le territoire, et a constitué pour le maître d'ouvrage un temps de réflexion fructueux* ». Elles y soulignent aussi la « *totale disponibilité* » du maître d'ouvrage vis-à-vis des garantes et du public pendant la concertation, ainsi que son attachement « *à répondre positivement aux différentes demandes du public en matière d'outils d'information* ».

Grâce aux divers avis exprimés par les participants, les deux maîtres d'ouvrage ont pu tirer des enseignements de cette concertation, et prendre plusieurs engagements

H2V s'engage notamment à poursuivre le dialogue initié avec le territoire et à publier en amont de l'enquête publique sur le site de la concertation, une synthèse des études. Les études complètes seront mises à la disposition du public lors de l'enquête publique conformément à la réglementation. Une gestion commune du risque industriel avec les entreprises voisines sera également conduite. H2V souhaite rendre ce projet vertueux en termes d'utilisation des ressources, de maîtrise de ses effets sur l'environnement, et de création d'emplois locaux durables.

RTE et H2V s'engagent respectivement à soigner l'insertion paysagère du poste électrique et de la future usine, en respectant les prescriptions du cahier des charges de la ZAC de Port-Jérôme et l'environnement. Toutes les informations concernant le projet et les travaux seront bien-sûr mises à disposition, sur le site internet de la concertation.

Prochaines étapes du projet : H2V doit désormais déposer sa demande d'autorisation auprès de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) et préparer l'enquête publique. Côté RTE, il s'agit de la validation simultanée de l'aire d'étude, de l'emplacement du poste et du fuseau de moindre impact des lignes aériennes.

Retrouvez le bilan des garantes ainsi que le compte-rendu de la concertation et des maîtres d'ouvrages sur le site internet de la concertation : <http://h2vnormandy-concertation.net/>

*Raccordement au réseau public de transport d'électricité

Contacts presse :

H2V : Sandra MOSCHETTI - s.moschetti@h2vindustry.net - 06 49 87 06 98

RTE : Mélanie PETIT – melanie.petit@rte-france.com – 06 67 19 68 17